



A959116

Académie sur les migrations de main d'œuvre

Renforcer la protection, promouvoir le développement durable et faciliter une gouvernance équitable et efficace des migrations de main d'œuvre

Johannesburg – Afrique du Sud

5 – 9 décembre 2016

Anglais / Français



Organisation internationale du Travail



African Union



Global Migration Group
Acting together in a world on the move



Centre international de formation

ACADÉMIE

www.itcilo.org

ACADÉMIE SUR LES MIGRATIONS DE MAIN D'ŒUVRE

Renforcer la protection, promouvoir le développement durable et faciliter une gouvernance équitable et efficace des migrations de main d'œuvre



Contexte

On estime qu'actuellement le nombre de travailleurs migrants dans le monde est de 244 millions. La mondialisation, l'évolution démographique, les conflits, les inégalités de revenus et le changement climatique encouragent toujours plus de travailleurs à franchir les frontières avec leur famille, à la recherche d'un emploi et de sécurité. Les travailleurs migrants contribuent à la croissance et au développement du pays de destination, tandis que leur pays d'origine tire profit des transferts de fonds et des compétences acquises au cours de la migration.

Les processus migratoires présentent néanmoins des difficultés complexes en matière de gouvernance, protection des travailleurs migrants, liens entre migration et développement et coopération internationale.

La migration est aujourd'hui liée, directement ou indirectement, au monde du travail et à la recherche d'un emploi décent, à l'intérieur d'un pays ou par-delà les frontières internationales.

L'OIT estime que 150.3 millions ou la majorité des 232 millions de migrants internationaux dans le monde en 2013, étaient des travailleurs migrants, ce qui représente 72,7 pour cent des 206.6 millions de la population en âge de travail de 15 ans ou plus. Parmi cette population totale de travailleurs migrants, 83,7 millions sont des hommes et 66,6 millions sont des femmes, ce qui correspond à 55,7 pour cent et 44,3 pour cent du total, respectivement.¹

Il n'est donc pas concevable d'engager la discussion sur la migration internationale dans le cadre de L'Agenda 2030 sur le développement durable sans tenir compte du travail décent.

C'est ainsi que dans son rapport sur la migration équitable présenté à la Conférence internationale du Travail de mai 2014, le Directeur général du BIT observe que le programme de développement mondial *"offre l'occasion d'imprimer un nouvel élan à la promotion du travail décent et de la protection sociale partout dans le monde"*² y compris pour les travailleurs migrants.

L'Agenda 2030, adopté en Septembre 2015 et qui contient les objectifs de développement durable (ODD), reconnaît la contribution positive des migrants et la migration au développement durable. Elle promet aussi que *"personne ne sera laissé pour compte"*. ODD 8 *"Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous"* comprend une cible spécifique (8.8) qui se réfère aussi à la protection des travailleurs migrants: *"Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire"*. Cela doit être lu conjointement avec ODD 10 *"Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre"*, qui contient une cible spécifique (10.7) sur la migration: *"Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées"*.³

1. *ILO Global estimates on migrant workers. Results and Methodology*, International Labour Office, Geneva, December 2015, available at http://www.ilo.ch/global/topics/labour-migration/publications/WCMS_436343/lang-en/index.htm. The ILO estimates also disaggregate these figures by regions and sector.

2. *Migration équitable: Un programme pour l'OIT*, Rapport du Directeur général, Conférence internationale du Travail, 103e Session, 2014, Rapport 1 (B), Bureau international du Travail, Genève, 2014, p. 7. Disponible à l'adresse http://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/103/reports/reports-to-the-conference/WCMS_243544/lang-fr/index.htm

3. UN, General Assembly, 70th Session, Resolution 70/1: Transforming our world: the 2030 Agenda for Sustainable Development, adopted on 25 September 2015, UN doc. A/RES/70/71 (21 October 2015).

L'OIT œuvre à créer des politiques permettant d'améliorer la protection des travailleurs migrants et de maximiser le développement généré par les migrations de main-d'œuvre pour les travailleurs migrants et leur famille, ainsi que pour les pays d'origine et de destination. À cette fin, l'OIT adopta en 2014 un programme sur la migration équitable⁴, qui contient les objectifs suivants:

- Faire de la migration un choix et non une nécessité, en créant des emplois décents dans les pays d'origine
- Respecter les droits de l'homme, notamment les droits au travail, de tous les migrants
- Garantir un recrutement équitable et un traitement égal des travailleurs migrants pour prévenir l'exploitation et leur offrir les mêmes chances que les travailleurs nationaux
- Veiller à ce que les ministères du travail et les organisations de travailleurs et d'employeurs participent à l'élaboration des politiques migratoires
- Encourager la coopération effective entre les pays et au sein des régions
- Dans les pays d'origine, les contributions positives des migrations de main-d'œuvre se reflètent dans les transferts de fonds élevés, dans les transferts de technologies et de compétences indispensables et dans les investissements effectués notamment grâce à la migration de retour et aux diasporas.

Le Centre international de formation de l'OIT (CIF-OIT) soutient ces objectifs à travers ses différentes activités de renforcement des capacités en matière de migration de main-d'œuvre; l'Académie sur les migrations de main-d'œuvre (AMMO), inaugurée en 2011, est l'activité pédagogique à portée mondiale la plus importante du CIF-OIT.

Depuis plusieurs décennies, le CIF-OIT joue un rôle clé dans la formation et le renforcement des capacités

dans le domaine du développement. Notre accès direct à la banque de connaissances de l'Organisation internationale du Travail et des Nations Unies ainsi que la possibilité offerte à nos participants, ici en Italie, d'échanger sur leurs expériences nous distingue des institutions de formation conventionnelles.

Après le succès des cinq premières éditions, qui ont compté sur une considérable participation d'une série d'acteurs clés venus du monde entier et travaillant sur les migrations, et la forte demande pour la formation des participants clés de la région Afrique, nous sommes heureux de pouvoir proposer cette Académie en anglais et français et pour la première, " en dehors de notre campus" à Johannesburg (Afrique du Sud).

Objectifs

L'AMMO vise à fournir des connaissances avancées et à renforcer les capacités des acteurs clés des migrations afin de mieux comprendre les difficultés soulevées et les possibilités offertes par les migrations de main-d'œuvre dans un contexte de changement global au niveau politique, économique et social. L'AMMO porte sur une grande variété de thématiques transversales des migrations de main-d'œuvre, telles que la protection des travailleurs migrants, la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et le développement.

À la fin de la formation, les participants seront en mesure de:

- Aborder les principales difficultés et politiques concernant les migrations mondiales et régionales de main-d'œuvre et également dans une perspective de genre;
- Promouvoir les liens entre migration et développement et adopter une approche fondée sur les droits en ce qui concerne les politiques et les programmes de migration de main-d'œuvre aux niveaux national, régional et international;

4. *Migration équitable*, op cit.

- Reconnaître le rôle particulier du dialogue social et des principaux acteurs du monde du travail (organisations représentatives d'employeurs et de travailleurs) dans le développement des politiques de migration de main d'œuvre et la résolution des problèmes critiques en la matière;
- Analyser et utiliser les normes internationales du travail et les mécanismes et procédures de protection des droits des travailleurs migrants de l'OIT et de l'ONU;
- Approfondir et maîtriser l'approche du travail décent dans le contexte des migrations de main-d'œuvre.



Participants cible de l'AMMO

Cette formation s'adresse aux groupes suivants::

- Planificateurs et responsables politiques des diverses institutions et organismes gouvernementaux concernés par les migrations de main d'œuvre
- Représentants des organisations de travailleurs et d'employeurs en charge des questions de migrations de main-d'œuvre
- Personnel des ONG, des organisations de la société civile et activistes œuvrant aux côtés des travailleurs migrants au niveau local
- Représentants des diasporas et des associations de migrants
- Personnel des agences internationales de développement et des communautés économiques régionales
- Chercheurs et universitaires travaillant sur les questions de migration de main-d'œuvre
- Journalistes et personnel des médias

Les participants devront suivre jusqu'à six heures de cours par jour et mener certaines tâches et exercices pratiques durant la formation.



Structure et contenu du cours

Sur une période d'une semaine, les participants auront l'occasion de profiter d'un environnement d'apprentissage riche et souple qui comptera sur l'intervention de certains des meilleurs experts internationaux travaillant sur les sujets abordés par l'AMMO. Cette formation permettra aux participants d'acquérir une perspective internationale sur les questions de politiques de migration de main-d'œuvre à travers l'analyse comparative et l'échange d'expériences et fournira une occasion unique de réseautage entre les participants et avec la grande équipe de spécialistes des migrations internationales.

1) Sessions plénières:

Chaque matin au cours de cette semaine, les participants se joindront aux experts invités pour discuter en groupe des thèmes émergents et à haute priorité dans le domaine des migrations de main-d'œuvre. Ce rendez-vous quotidien servira de toile de fond pour examiner les aspects importants du cours, les participants se rendant ensuite à leur module de formation respectif. Tous les participants doivent assister aux séances plénières.

2) Modules optionnels: matin et après-midi:

Les participants doivent effectuer une préinscription pour deux modules de quatre jours (un module optionnel le matin et un autre l'après-midi), qu'ils suivront du lundi au jeudi. Au total, dix modules seront proposés, bien qu'ils ne soient pas tous disponibles dans les deux langues de l'Académie. Certains modules seront proposés en mode bilingue et d'autres seront dispensés dans une seule langue. Cette caractéristique sera déterminée plus avant, en fonction des inscriptions et de la sélection des participants.

Les modules optionnels seront articulés autour des trois grands axes thématiques suivants:

- **Gouvernance équitable et efficace des migrations de main d'œuvre**
- **Protection et promotion des droits des travailleurs migrants et de leur famille**
- **Migration et développement durable**

9h00-10h30	SESSIONS PLÉNIÈRES	
10h30-11h00	Pause-café	
11h00-13h00	Modules optionnels du matin 1-5	Vendredi : Séance de réseautage
13h00-14h30		
14h30-17h30 (compris une courte pause-café)	Modules optionnels de l'après-midi 7-10	Vendredi: Visite locale



Contenu

Le contenu du cours s'appuiera sur le programme de l'OIT pour une migration équitable et d'autres résultats clés, tels que les conclusions de la Réunion tripartite technique sur les migrations de main-d'œuvre de novembre 2013, le Cadre multilatéral de l'OIT pour les migrations de main-d'œuvre (2006) et le plan d'action pour les travailleurs migrants de la Conférence internationale du Travail de 2004. Les Principes directeurs sur l'accès des réfugiés et autres personnes déplacées de force au marché du travail, adoptés lors de la réunion technique tripartite en juillet 2016 et les principes et directives opérationnelles sur le recrutement équitable, adoptés lors de la réunion tripartite d'experts en septembre 2016, qui seront examinés par le Conseil d'administration du BIT dans la première moitié de novembre 2016, sont des sources importantes récentes.

Il y aura inévitablement un certain chevauchement entre le contenu de la séance plénière quotidienne et les modules optionnels, ainsi qu'entre ces derniers, dont l'objectif est d'étudier plus en détail ces sujets de discussion.

À titre indicatif, les sujets traités par les séances plénières et les modules optionnels des cinq dernières années sont présentés ci-après.

Séance plénière quotidienne

- Impact des tendances démographiques sur les migrations et le marché du travail au niveau mondial et régional
- L'adoption d'une approche fondée sur les droits à la migration : Droits de l'homme, notamment les droits au travail, des travailleurs migrants et leurs familles
- Tendances mondiales et régionales des migrations de main d'œuvre et leurs forces motrices, y compris les mouvements Sud-Sud
- Initiatives mondiales en matière de migration, y compris celles de l'OIT telles que le programme de migration équitable
- Les migrations et le programme des objectifs de développement durable
- Modalités internationales et régionales dans la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et mobilité de la main-d'œuvre
- Scénarios futures de migrations
- Expériences nationales et régionales soulignant les bonnes pratiques en matière de migrations de main-d'œuvre

Gouvernance équitable et efficace des migrations de main d'œuvre

- Coordination, cohérence et coopération entre les institutions gouvernementales et les autres organismes traitant de la migration de main-d'œuvre
- Négociation d'accords de main d'œuvre bilatéraux.
- Processus d'intégration régionale et mobilité de la main-d'œuvre
- Renforcement du dialogue social dans la gouvernance des migrations de main-d'œuvre
- Migrations de main-d'œuvre et statistiques
- Instaurer des processus de recrutement équitables
- Évaluation de la pénurie de main-d'œuvre et le besoin de travailleurs migrants
- Reconnaissance des compétences et migration de main-d'œuvre

Protection des travailleurs migrants

- Extension de la protection sociale aux travailleurs migrants et à leur famille
- Politiques antidiscriminatoires et d'égalité de traitement et intégration sociale
- Prévention des pratiques migratoires abusives: migration irrégulière, traite et trafic d'êtres humains à des fins de travail forcé
- Rôle de l'inspection du travail dans la protection de tous les travailleurs migrants
- Atteindre et organiser les travailleurs migrants
- Accès à la justice et aux systèmes de règlement des conflits du travail
- Le rôle de l'attaché au travail dans la protection des droits des travailleurs migrants
- La protection des travailleurs migrants dans des situations vulnérables

Migration et développement durable

- Maximisation de l'impact des transferts de fonds, éducation financière et intégration des migrants
- Promotion de la réinsertion socioprofessionnelle des migrants de retour
- Intégration de la migration dans la planification du développement national
- Migration et emploi des jeunes
- Intégration du genre dans les politiques migratoires et de développement
- Entrepreneurat des migrants
- Migration et l'économie informelle



Partenaires et experts:

L'AMMO est l'activité de formation à portée mondiale la plus importante du CIF-OIT. Elle est organisée conjointement avec le bureau régional de l'OIT pour l'Afrique et l'équipe de travail décent de l'OIT à Pretoria.

Grâce à la coopération du Groupe mondial sur la migration (GMG),⁵ l'AMMO bénéficiera de l'expertise des principales organisations travaillant dans le domaine de la migration internationale et des questions qui s'y rapportent ainsi que des universités renommées, de prestigieux groupes de réflexion et instituts de recherche et des consultants principaux.



Méthodologie

Le CIF-OIT adopte une approche en trois étapes dans ses activités de formation:

- **Phase à distance (plate-forme en ligne):** deux semaines avant la phase présentielle (résidentielle), les participants ont accès aux informations initiales sur le contenu du cours, ils suivent un module d'introduction et choisissent les modules optionnels auquel ils souhaitent assister
- **Phase présentielle (résidentielle):** elle comprend des cours magistraux, des discussions, des études de cas, des jeux de rôle et des exercices à réaliser en groupe
- **Phase de suivi (plate-forme en ligne):** les participants ont accès au matériel du cours ainsi qu'à de nouvelles ressources pédagogiques en ligne; ils peuvent ainsi continuer la discussion sur le forum de discussion disponible sur la plate-forme en ligne et consulter les autres participants et les experts mais aussi les participants des éditions précédentes de l'Académie par le biais de groupes créés sur les réseaux sociaux, tels que Facebook ⁶ et LinkedIn.⁷

Pendant l'AMMO:

- Une approche hautement participative sera utilisée, laquelle mettra l'accent sur le partage d'expériences internationales en vue d'une adaptation et d'une application pratique.
- L'Académie utilise des méthodes et technologies d'apprentissage innovantes qui associent cours magistraux, discussions, études de cas, débats, jeux de rôle et travaux de groupe.

5. Le GMG est un groupe interinstitutionnel rassemblant 18 organisations des Nations Unies cherchant à promouvoir une application plus large de tous les instruments et normes internationaux et régionaux pertinents relatifs à la migration internationale. Il encourage l'adoption d'une approche plus cohérente, globale et mieux coordonnée de la migration internationale. Le GMG vise notamment à améliorer l'efficacité générale de ses membres et des autres parties prenantes en maximisant les possibilités et répondant aux défis posés par la migration internationale (www.globalmigrationgroup.org).

6. Voir <https://www.facebook.com/groups/203325523052402/>.

7. Sur LinkedIn, rechercher Migrations de travailleurs ITC-ILO.

- Une attention particulière sera accordée à la présentation des «bonnes pratiques» à travers des études de cas reflétant les expériences vécues aux niveaux local et international, en vue de contribuer également à la base de données de bonnes pratiques de l'OIT en matière de politiques et programmes de migration de main-d'œuvre.⁸

Au terme de la phase résidentielle, les participants seront soumis à une évaluation. Un certificat sera délivré par le CIF-OIT à tous les participants obtenant une note égale ou supérieure à 70/100.



Langues

English, French



Dates

5 – 9 décembre 2016, Johannesburg (Afrique du Sud)



Frais de participation et inscription

Les frais de participation s'élèvent à **2 500 euros**, payables à l'avance par le participant ou son Organisation. Les frais de participation couvrent les frais d'inscription, l'utilisation des infrastructures et des services du Centre; le matériel didactique et les livres; l'hébergement et la pension complète sur le campus du Centre ainsi qu'une assurance et des soins médicaux d'urgence.

Les frais de voyage international ne sont pas compris et sont à la charge du participant.

Veuillez envoyer votre formulaire de candidature au plus tard **le 21 Octobre 2016** à:

Mme Miriam Boudraa
Responsable de l'activité
Migrations internationales de main d'œuvre
Protection sociale, gouvernance et tripartisme
Centre International de formation de l'OIT
Viale Maestri del Lavoro 10
10127 Turin, Italy
Tel.: +39 011 6936359
Fax: +39 011 6936548)
Courriel : migration@itcilo.org

Vous pouvez envoyer votre candidature directement en ligne à l'adresse suivante:

<http://intranetp.itcilo.org/STF/A959116/fr>

Les formulaires de candidature doivent être accompagnés du curriculum vitae du participant et d'une lettre de l'institution de parrainage précisant la façon dont les frais de participation et de voyage seront couverts. Veuillez noter que si vous nécessitez un visa pour vous rendre en Afrique du Sud, le temps moyen requis pour son obtention est d'au moins quatre semaines.

En tant qu'organisation dévouée aux droits humains fondamentaux et à la justice sociale, l'OIT endosse un rôle de premier plan dans les efforts de promotion et de réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes. Conformément à cet objectif, la candidature des femmes est particulièrement encouragée.

8. Voir <http://www.ilo.org/dyn/migpractice/migmain.home>.

Pour toute information complémentaire, prière de contacter:

Centre international de formation de l'OIT
10, Viale Maestri del Lavoro, 10127 Turin-Italie

Mme Miriam Boudraa
Responsable de l'activité
Migrations internationales de main d'œuvre
Programme de Protection sociale, gouvernance et tripartisme
Tél.: +39-011 69 36 359
Fax: +39-011 69 36 548
Courriel: migration@itcilo.org
Web: <http://migration.itcilo.org/>

Copyright © Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail, 2016. Tous droits réservés.
Projet graphique: Luca Fiore - Imprimé par le Centre international de formation de l'OIT, Turin, Italie.

Réalisé avec un papier porteur du Label écologique européen,  N° d'enreg. FR/011/002, fourni par International Paper.